

ESSMS : construire et valider un programme pluriannuel d'investissement

Une journée de web-formation

lundi 22 mai 2023
de 9h30 à 17h00

ou

lundi 25 septembre 2023
de 9h30 à 17h00

IPP Formation vous propose une journée de travail sur les PPI :
les règles en vigueur,
les méthodes d'élaboration,
les analyses à opérer avant leur validation.

Les participants

Directeurs et responsables administratifs
et financiers des ESSMS.
Agents des autorités de contrôle et tarification.

L'intervenant

Cédric VALADE
*Consultant chevronné,
pédagogue très apprécié,
c'est un excellent expert de l'organisation,
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

Les dispositions régissant le contrôle des investissements des ESSMS

Les règles relatives à l'approbation des PPI.
Le contenu d'un dossier de PPI.
Les règles relatives à l'approbation des emprunts.
Les règles relatives au subventionnement des investissements.

Les critères d'analyse des PPI par les autorités de tarification

L'opportunité et le coût.
Les conséquences économiques et financières.

L'analyse du financement du programme d'investissement

L'analyse financière préalable.
La construction de scénarios d'investissement et de financement.

L'analyse des projets de recours à l'emprunt

Evaluer les capacités de remboursement des emprunts.
Evaluer les charges financières induites.

Les conséquences des investissements sur l'équilibre d'exploitation

Prévoir l'évolution des charges d'exploitation courantes.
Estimer l'évolution des produits d'exploitation.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par
courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et
l'animateur ont lieu par oral et par écrit
("chat") pendant le déroulement de la
session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme
de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit
(ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente
de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou
Opéra.

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

Web-séminaire ESSMS : construire et valider un PPI

Session choisie
(cocher une case)

lundi 22 mai 2023
de 9h30 à 17h00

lundi 25 septembre 2023
de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 595 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture (au format pdf) valant convention de formation simplifiée**.

La facture est payable à réception par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription confirmée est définitive mais le remplacement d'un participant peut être demandé.

Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la formation**.

Des courriels de rappel lui seront adressés quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants (___) x 595 Euros = _____ €

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet